

Règles pour les championnats des équipes de Jeunes et Réserves pour la 2^{ème} phase 2022-2023

A. Calendrier pour les championnats sans classement

Les Benjamins (U6) joueront des Festifoots (des phases de jeu à 2 contre 2).

Le Comité Provincial peut organiser à la demande et en collaboration avec la Commission Technique de l'ACFF, des « démos » de Festifoots.

Pour rappel, le Comité Provincial réalisera également le calendrier des U6 et ce, pour répondre favorablement à la demande du Département Technique (uniformisation).

La 2^{ème} phase débutera en 2023 après un appel aux inscriptions début janvier.

Les U7 disputeront des rencontres à 3 contre 3.

Pour les catégories des U7 aux U13 inclus, le Comité Provincial a revu, comme annoncé, les séries pour la 2^{ème} phase et ce, en fonction des niveaux « réajustés » par les clubs, des forfaits enregistrés lors de la 1^{ère} phase et des nouvelles inscriptions.

Pour toutes les catégories de championnats sans classement, (des U6 aux U13), les matchs prévus au calendrier ne seront pas reprogrammés en cas de remises.

B. Calendrier pour les championnats avec classement

Pour rappel (point voté en 2020 au Conseil Supérieur) :

A) Pour les catégories des U14 aux 21 inclus, le championnat se déroulera en 2 phases.

La 2^{ème} phase de 14 rencontres maximum débutera le weekend des 19-20 novembre 2022 et devrait se terminer le weekend du 30 avril 2023 (sauf si nous connaissons un hiver rigoureux).

Les séries pour cette 2^{ème} phase ont été réalisées à partir du classement de la 1^{ère} phase et ce, afin de fournir à l'ensemble des équipes, un championnat avec des équipes de leur niveau. Généralement, les meilleurs de chaque série vont jouer pour le titre et les moins bons de chaque série vont jouer pour ne pas descendre de catégorie.

Il est vrai que dans certaines catégories, des équipes du milieu du classement vont jouer sans risque de descendre ni de monter !

A noter que cette manière de faire nous a permis de supprimer les équipes qui ont déclaré forfait !

Vous trouverez ci-dessous le tableau reprenant le nombre de montants et de descendants par catégorie au terme de cette saison.

A noter que pour ces catégories (des U14 aux U21) tous les matchs remis de la 2^{ème} phase devraient être reprogrammés de manière à obtenir un championnat complet (sauf décision contraire qui pourrait survenir par les hautes instances de la fédération) !

Si des équipes ne devaient pas avoir le même nombre de matchs ou si le championnat ne pouvait aller jusqu'au bout, une règle de 3 serait appliquée afin d'obtenir la moyenne des points acquis par match, pour chaque équipe et pour pouvoir ainsi réaliser le classement.

Attention : si la règle de 3 doit être appliquée, elle le sera pour tous les critères.

Critères pour les championnats à montées et descentes :

- Le plus grand nombre de points ;
- Le plus grand nombre de victoires ;
- Match de barrage sur terrain neutre (en cas d'égalité à l'issue de ce match de barrage, l'arbitre recourt aux tirs au but (loi 10 du jeu du football) afin de connaître le vainqueur).
«S'il est nécessaire de recourir à l'épreuve des tirs au but, la procédure suivante est d'application : l'arbitre devra procéder au botté de 5 tirs au but par équipe. Si l'égalité subsiste, on continue l'épreuve, jusqu'à ce qu'une équipe prenne l'avantage sur l'autre au même nombre de tirs. »
- Si le match de barrage ne peut être joué (championnat arrêté, ...), ce sont les critères prescrits à l'article **B7.42** qui seront d'application.
- S'il faut départager des équipes de plusieurs séries de la même catégorie d'âge, ce sont également les critères prescrits à l'article **B7.42** qui seront d'application.

S'il devait y avoir des places vacantes supplémentaires, il serait tenu compte du classement général !

➤ **Catégorie U14 vers U15 :**

INTER - PROVINCES	D	0	1	2	3	4	Descendant(s) vers les U15 Provinciaux
PROVINCIAUX	M	1	1	1	1	1	Montant en U15 inter-Provinces Ce sera le vainqueur de la série 14 PA. S'il est empêché, ce sera le suivant selon le classement général
	D	2	2	2	3	4	Descendant(s) vers les U15 Régionaux Supérieurs Ce sera le(s) moins bien classé(s) de la série 14 PB
REGIONAUX SUPERIEURS	M	3	2	1	1	1	Montants en U15 provinciaux Ce sera le(s) meilleur(s) classé(s) de la série 14 Sup A.
	D	4	5	6	7	8	Descendants vers les Cadets Régionaux. Ce sera le(s) moins bien classé(s) de la série 14 Sup B
REGIONAUX	M	6	6	6	6	6	Montants en U15 Régionaux supérieurs. Ce sera le premier des séries 14 Rég 1 et 2 et le champion des séries 1, 2, 3 et 4 des cadets régionaux.

➤ **Catégorie U15 vers U16 :**

INTER-PROVINCES	D	0	1	2	3	4	Descendant(s) vers les U16 Provinciaux
PROVINCIAUX	M	1	1	1	1	1	Montant en U16 inter-Provinces Ce sera le vainqueur de la série 15 PA. S'il est empêché, ce sera le suivant selon le classement général
	D	1	1	2	3	4	Descendant(s) vers les Régionaux Supérieurs Ce sera le(s) moins bien classé(s) de la série 15 PB
REGIONAUX SUPERIEURS	M	2	1	1	1	1	Montants en U16 Provinciaux Ce sera le(s) meilleur(s) classé(s) de la série 15 Sup A.
	D	3	4	5	6	6	Descendants vers les cadets ou Scolaires Régionaux. Ce seront les moins bien classés de la série 15 Sup B.
REGIONAUX	M	4	4	4	4	4	Montants en U15 ou U16 Supérieurs Ce sera le premier des séries Cadets Reg 1, 2, 3 et 4. Ensuite, il sera tenu compte du classement général de ces 4 mêmes séries pour les montant(s) supplémentaires.

➤ **Catégorie U16 vers U17 :**

INTER - PROVINCES	D	0	1	2	3	4	Descendant(s) vers les U17 Provinciaux
PROVINCIAUX	M	1	1	1	1	1	Montant en U17 inter-Provinces Ce sera le vainqueur d'un test match entre le 1^{er} de la série 16 PA et 16 PB.
	D	4	5	6	7	8	Descendant(s) vers les U17 Supérieurs Ce seront les moins bien classés de la série 16PC et U16 PD
REGIONAUX	M	12	11	10	9	8	Montants en U17 Supérieurs (2 séries à créer) Ce seront les 3 premiers de la U16 R1 et les meilleurs classés des séries Scolaires Reg 1, 2 et 3. Ensuite, il sera tenu compte du classement général de ces 3 mêmes séries en cas de places vacantes.

➤ **Catégorie U17 vers U19 :**

INTER-PROVINCES	D	0	1	2	3	4	Descendant(s) vers les U19 Provinciaux
PROVINCIAUX	M	1	1	1	1	1	Montant en U19 Inter-provinces Ce sera le vainqueur d'un test match entre le 1^{er} de la série 17 PA et 17 PB.
	D	8	9	10	11	12	Descendant(s) vers les U19 Régionaux Supérieurs Ce sera le(s) moins bien classé(s) des séries 17 PC et PD
REGIONAUX	M	3	3	3	3	3	Montants en U19 Régionaux Supérieurs Ce sera le premier des séries Scolaires Reg A, B et C Ensuite, il sera tenu compte du classement général de ces mêmes séries en cas de places vacantes.

➤ **Catégorie U19 vers U21 :**

INTER-PROVINCES	D						Les U19 IP peuvent revenir en U21 Provinciaux
PROVINCIAUX	M	0	0	0	0	0	La catégorie U21 Inter-provinces n'existe pas
	D	4	4	4	4	4	Descendant(s) vers les U21 Régionaux Supérieurs Ce sera le(s) moins bien classé(s) de la série 19 PC
REGIONAUX SUPERIEURS	M	4	4	4	4	4	Montants en U21 Provinciaux Ce sera les 4 meilleurs classés de la série 19 Sup A. Si une équipe est empêchée, ce sera la suivante selon le classement général
	D	2	2	2	2	2	Descendants vers les Juniors Régionaux Ce sera le(s) moins bien classé(s) de la série 19 Sup B
REGIONAUX	M	2	2	2	2	2	Montants en U21 Régionaux Supérieurs Ce sera le premier des Juniors Reg 1 et 2. Ensuite, il sera tenu compte du classement général de ces mêmes séries en cas de places vacantes.

 **Catégorie U19 « SUPERIEURS » saison 2023-2024 :**

Catégorie U19 Supérieurs :

En fonction de l'inscription des équipes pour le championnat 2023-2024, l'accès sera réservé :

- Aux équipes descendantes de la catégorie **U19** Provinciaux (saison 2022-2023): les 4 derniers de la série **19 PC**
- Aux équipes montantes des catégories Scolaires Régionaux (**champion de Scolaires 1, 2 et 3**) et Juniors Régionaux (**champion des Juniors 1 et 2**) saison 2022-2023

Catégories U19 et U21 «PROVINCIAUX » saison 2022-2023 :

Catégorie U19 Provinciaux :

En fonction de l'inscription des équipes pour le championnat **2023-2024**, l'accès est réservé :

- Aux équipes revenant de la catégorie U19 inter-Provinces (saison 2022-2023)
- Aux équipes non descendantes des catégories U17 et U19 Provinciaux (saison 2022-2023)

Catégorie U21 Provinciaux :

En fonction de l'inscription des équipes pour le championnat 2023-2024, l'accès est réservé :

- Aux équipes revenant de la catégorie U19 inter-Provinces (saison 2022-2023)
- Aux équipes non descendantes des catégories U19 et U21 Provinciaux (saison 2022-2023)
- Aux équipes montantes de la catégorie U19 Supérieurs (saison 2022-2023) : **les 4 premiers de la série A**

Dans le cas où le champion de Provinciaux refuserait de monter en inter-provinces, le second classé pourrait en profiter.

En cas de désistement de ces deux équipes, cela profiterait à un descendant de moins.

Comme il n'y a pas de championnat inter-provinces dans la catégorie U21, il va de soi qu'il n'y aura pas de montant dans cette catégorie au terme de la saison.

IMPORTANT - PRIORITE :

Les équipes sélectionnées doivent obligatoirement satisfaire aux exigences du label 1 étoile.

S'il devait y avoir trop d'équipes par rapport aux nombres de séries de Provinciaux et/ou de Supérieurs , il serait tenu compte du « ranking provincial » pour les départager.

Les équipes non retenues seront versées en priorité dans le championnat de la catégorie immédiatement inférieure.

Tout litige non évoqué dans ces règles sera traité par le Comité Provincial de Liège.

Saive, le 17 novembre 2022